10/2026

LCGB

CSC LUXEMBOURG

DOUBLE AFFILIATION LCGB - CSC

Une protection renforcée pour les frontaliers belges

UNE SEULE COTISATION,
pour bénéficier des services des deux syndicats.

Le LCGB et la CSC proposent une double affiliation* spécialement conçue pour les travailleurs frontaliers belges.

Vos avantages :

- Assistance et défense juridique gratuites
- Information, aide et accompagnement dans toutes vos démarches administratives
  (allocations familiales, pensions, caisse de maladie, etc.)
- Conservation de vos droits en Belgique
  (chômage, soins de santé, sécurité sociale, etc.)

1re année de double-affiliation à 16,22 €* par mois

**Cotisation mensuelle à tarif réduit, valable uniquement en cas de souscription à un ordre de domiciliation et pour la première année d'affiliation. Dès réception de votre premier payement, vous bénéficierez des services, tels que prévus par ses statuts. Après échéance de cette première année d'affiliation, votre cotisation sera automatiquement adaptée.*

- Membre ordinaire 22,62 €
- Rentier et chômeur 19,62 €
- Cotisation familiale 14,12 €

À noter que les formules « starter » et « cotisation familiale » dans le cadre de la double affiliation sont disponibles uniquement auprès du LCGB.

Les montants indiqués correspondent aux cotisations en vigueur au moment de la publication (février 2026)

AIDE & ASSISTANCE

Vous avez des questions sur vos droits, votre situation sociale ou administrative ? N'hésitez pas à contacter le bureau CSC à Arlon ou le bureau LCGB à Clervaux.

Service frontalier - CSC

Coordonnées

✆ +32 63 24 20 40 | ✉ frontalier.cscluxembourg@acv-csc.be

Horaires téléphoniques – Frontaliers

Lundi à Mercredi : de 9h00 à 12h00 | Jeudi : de 14h00 à 16h00

Rendez-vous

- Arlon (1, *Rue Pietro Ferrero, 6700 Arlon)*
  - » Lundi à Mercredi : de 9h00 à 12h00 | Jeudi : de 14h00 à 18h00
- Bastogne (*12, Rue Pierre Thomas, 6600 Bastogne)*
  - » Lundi : de 14h00 à 18h00

Personnes de contact

Gauvain SERVAIS, *Permanent Frontalier* | Camélia LOMMEL, *Service Frontalier*

Bureau LCGB - Clervaux

Heures d'ouvertures

Tous les vendredis de 09h00 à 17h00 *(uniquement sur rendez-vous)*

Horaires de permanence bientôt élargis ! Nos membres seront informés en temps utile.

Adresse

36, Grand-Rue | L-9710 Clervaux

Personne de contact

Brigitte WAGNER | ✆ +352 671 013 610 | ✉ bwagner@lcgb.lu

COMMISSION DES FRONTALIERS BELGES

ENGAGEZ-VOUS POUR DÉFENDRE VOS DROITS !

Vous êtes salarié au Luxembourg, résident belge, et vous partagez les valeurs syndicales ainsi que l'esprit de solidarité ? Vous désirez vous investir au sein de la Commission ?

Envoyez votre demande pour rejoindre le comité de la Commission des frontaliers belges auprès des responsables ci-dessous et participez activement à la défense des intérêts des frontaliers belges au Luxembourg.

Vos personnes de contact :

Gauvain SERVAIS
Permanent frontalier à la CSC
✉ gauvain.servais@acv-csc.be

Daniel LEGUIL
Secrétaire syndical du LCGB
✉ dleguil@lcgb.lu